

49<sup>ème</sup> congrès du SNCS-FSU – 17, 18 et 19 juin 2024

## Thème 3 : Recherche et transition socio-écologique

### 1. Changement climatique, effondrement de la biodiversité, crise sociale

Les sociétés humaines ont toujours modifié profondément les écosystèmes. Cependant, avec l'évolution des modes de production depuis la révolution industrielle du XIXe siècle, l'humanité a acquis la capacité à influencer le système Terre à un point rejoignant les forçages bio-géophysiques et astronomiques globaux. L'essor industriel fondé sur l'extractivisme et le modèle agro-industriel, ainsi que la mondialisation des échanges économiques **dans le capitalisme financier** sont à l'origine des crises environnementales globales auxquelles nous devons aujourd'hui faire face. La science a identifié et alerté sur les crises climatiques et environnementales et a montré que la seule issue est un changement de modèle de société garantissant la justice sociale, la sauvegarde de la biodiversité et la stabilisation du climat. Comme l'a proposé [Kate Raworth avec son fameux « donut »](#), l'espace d'un nouveau modèle de société juste et respectueuse de l'environnement s'étend entre un plancher social et de ressources et le plafond environnemental des neuf limites planétaires.

La communauté scientifique, représentée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a alerté, modélisé mais aussi proposé les leviers d'action pour limiter le changement climatique, à savoir une politique de réduction drastique d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les crises entrelacées du climat et de la biodiversité sont directement causées par les activités humaines ([IPBES-IPCC, co-sponsored workshop report on biodiversity and climate 2021](#)). Le changement climatique accélère le déclin alarmant de la biodiversité, alors même que cette dernière permet de le ralentir, d'en limiter les impacts et d'augmenter la résilience des écosystèmes au bénéfice des sociétés humaines.

### 2. L'ESR, un acteur responsable

Les scientifiques et les associations de protection de l'environnement ont été les premières à tirer la sonnette d'alarme. Depuis, une multitude de travaux ont permis d'établir un consensus dans la communauté scientifique sur l'origine anthropique des crises environnementales.

Aujourd'hui, il est aussi établi que la communauté scientifique est un acteur indispensable pour continuer de produire les connaissances qui permettront de surmonter ces crises. Toutefois, la communauté scientifique ne peut se satisfaire de son apport sans participer aux efforts communs vers l'atténuation des émissions de GES et à la lutte contre les changements globaux et l'effondrement de la biodiversité. Le SNCS a un rôle important par ses analyses et propositions pour soutenir la communauté scientifique dans un tel engagement.

## 2.1 La crise de la biodiversité

La crise de la biodiversité n'a pas bénéficié du même soutien institutionnel que la crise climatique malgré les alertes lancées par le monde académique, les associations, les communautés etc. Ainsi, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes) a été créée en 1992 mais n'a publié son premier rapport qu'en 2019. La complexité et la diversité des socio-écosystèmes est un autre facteur expliquant le manque relatif de fondement théorique et d'outils pour aborder les problématiques concernant la biodiversité dans nos pratiques de la recherche. Les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) doivent aider à consolider les travaux de la communauté des scientifiques du vivant et accroître la réflexion sur les pratiques de recherche et l'éthique environnementale. Cet effort pourra fournir des principes et des outils à l'ensemble de la communauté scientifique, afin que celle-ci puisse intégrer les enjeux de biodiversité et des socio-écosystèmes dans ses pratiques de recherche.

## 2.2 La transition climatique et l'ESR

Les lois de la physique et de la chimie régissant le système climatique, la connaissance fine de son fonctionnement et l'évaluation des politiques d'atténuation nous permettent de proposer une politique de réduction des gaz à effet de serre propre à la recherche scientifique.

Le Haut Conseil pour le Climat (HCC) indique, dans son dernier rapport de 2020, qu'il faudrait, pour la France, réduire de 5% par an la production de GES afin de réduire celle-ci de 55% d'ici 2030 et atteindre « la neutralité carbone » en 2050. Compte tenu de l'urgence, tous les secteurs de la société doivent prendre leur part de cet effort. La recherche ne peut s'en exonérer au motif qu'elle représenterait une partie de la solution. La production de GES de la recherche scientifique est conséquente. Ainsi, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) estime que son activité produit [14 t/agent/an de GES](#). Pour donner un ordre de grandeur, la production moyenne d'un français aujourd'hui est approximativement de 11 t/pers./an sachant que l'objectif fixé pour 2050 est d'environ 2 t/pers./an.

L'effort de réduction ne peut être atteint que par une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs de la recherche et à tous les niveaux : établissements, laboratoires et des services ainsi que personnels.

Alors que de nombreuses unités se sont engagées dans une politique de réduction des GES, les préoccupations environnementales ne sont pas encore pleinement intégrées par les diverses disciplines de notre communauté. Ainsi, à la lecture des rapports de prospective des divers instituts du CNRS, on mesure la grande disparité de vision des enjeux

environnementaux en fonction des secteurs disciplinaires. Si certains rapports montrent une réflexion aboutie sur les risques et les pistes de modification de leurs pratiques, d'autres ne semblent pas avoir entamé cette réflexion.

Pourtant, une très grande majorité de la communauté scientifique française ([93% des personnels](#)) se déclare préoccupée par le changement climatique (Blanchard et al. 2022). Parallèlement, les collègues les plus attentifs aux questions environnementales et notamment les plus jeunes s'interrogent sur le sens de leur métier face à une menace sur la société perçue comme existentielle et imminente. Ainsi, dans le rapport des prospectives de CNRS Physique (ex-INP), les auteurs soulignent la menace que fait peser un manque de considération des préoccupations des plus jeunes et y voient un risque de fracture des collectifs de travail.

Le rapport de prospective du CSI de l'INSU souligne par ailleurs (Section IV.D) les dimensions psychologique et qualité de vie au travail de cette problématique, beaucoup d'initiatives sur la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche portées par "la base" trouvant leur origine dans un sentiment de dissonance cognitive et de mal-être des personnels concernés.

Ce rapport évoque également la problématique émergente importante de l'accompagnement de reconversions thématiques des chercheurs de secteurs à forte empreinte environnementale vers des secteurs où elle est plus faible.

Ainsi, les personnels sont conscients des problèmes environnementaux et sont prêts à mettre en œuvre de nouvelles pratiques. Toutefois, les changements à venir soulèvent une série d'inquiétudes comme le maintien d'une production scientifique de qualité, l'atteinte aux libertés académiques, la crainte de nouvelles charges administratives et une perte de compétitivité. Ainsi, à l'heure où le productivisme scientifique sous couvert d'excellence reste l'Alpha et l'Omega des politiques publiques de la recherche, les personnels font face à deux injonctions contradictoires : réduire leur impact carbone en consommant moins, tout en maintenant leur place dans la compétition scientifique.

### 3. Des rôles différenciés au sein de l'ESR

Selon le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, une grande part des politiques de réduction relève de la responsabilité des établissements (bâtiments, infrastructures, grands équipements de recherche, politique générale de transition, formation). Toutefois, d'autres aspects demandent un dialogue élargi entre toutes les composantes de l'ESR. Par exemple, les conseils scientifiques ont un rôle central pour traiter des enjeux environnementaux aussi bien qu'éthiques que pourraient poser certains thèmes de recherche. Il leur revient aussi d'analyser l'opportunité d'investir dans certains nouveaux grands équipements. Si la transition écologique est une question posée et parfois déjà mise en œuvre dans certains laboratoires, son intégration - et ses modalités - dans les appels d'offres, les recrutements et les évaluations, doivent être envisagées et débattues collectivement. Le SNCS salue les travaux faits par certaines instances

scientifiques dont des CSI du CNRS sur le sujet de la transition écologique et encourage l'ensemble des instances à faire de même.

#### 4. La construction d'une politique auto-gérée de réduction des émissions de carbone à l'échelle des laboratoires, l'expérience Labos1point5

Les préoccupations environnementales, le sentiment d'urgence et la volonté d'action ont fait émerger des collectifs de chercheurs et de chercheuses (Labos1point5, Labos-en-transition, Ma terre en 180 minutes, Scientifiques en rébellion, Sciences citoyennes) développant une vision renouvelée d'une recherche tenant compte des impératifs écologiques.

« Sommes-nous prêts à accepter/subir une transition pilotée par le haut ? Ou préférons-nous des politiques décentralisées au niveau des unités pouvant tenir compte des types d'activité de recherche, des pratiques spécifiques et des personnels impliqués ? »

Ces questions ont motivé la création du collectif de chercheurs et de chercheuses Labos1point5, organisé en Groupement de recherche (GDR) et soutenu par le CNRS depuis 2019. Son objectif est de permettre aux unités d'établir, dans leur périmètre, une politique de réduction d'émission de GES de manière autogérée. Le bilan d'émission de GES est le premier outil pour identifier les marges d'action afin de définir collectivement les compromis adaptés et construire leur propre politique d'atténuation. La structure des émissions de GES, (part des transports, achats, consommation énergétique, campagnes en mer, etc.) montre une très grande diversité en fonction des unités et conditionne les stratégies les plus efficaces à mettre en œuvre à l'échelle des laboratoires.

Parce que Labos1point5 fournit des outils d'évaluation, des retours d'expérience sur les politiques mises en œuvre dans des laboratoires de toute nature, mais aussi une réflexion critique de la recherche, il est certainement une ressource importante pour penser et mener des recherches à moindre coût carbone en maintenant la production de connaissances.

Un autre point fondamental est l'efficacité d'une démarche autogérée pour mettre en œuvre des politiques de réduction. Le soutien aux collègues volontaires pour construire une politique de réduction est indispensable et doit être complété par un travail de sensibilisation et d'échange entre les membres du laboratoire.

Pour atteindre une baisse des émissions de 2% à 5% par an, toutes les unités, grosses comme petites, devront prendre leur part de la charge de l'atténuation. Aujourd'hui, la politique de réduction des GES est laissée à la bonne volonté des directions et/ou de collectifs internes aux laboratoires. Pour que la démarche change d'échelle et soit à la hauteur des enjeux, il est nécessaire de créer un cadre institutionnel d'incitation et ou d'obligation vers l'ensemble des laboratoires et des services.

## 5. La dimension éthique des impacts environnementaux de la recherche

Dans son [avis de décembre 2022](#), le Comité d'éthique du CNRS (COMETS) considère que les impacts environnementaux de la recherche relèvent de l'éthique de la recherche au même titre que le respect de la personne humaine ou de l'animal d'expérimentation. Cet avis implique de trouver, pour tout projet scientifique, l'équilibre entre libertés académiques et intégration des enjeux écologiques. En effet, les impacts écologiques aussi bien d'un projet de recherche que d'un grand équipement doivent être clairement exposés au préalable.

En conséquence de ce principe éthique, les impacts environnementaux s'imposent à l'ensemble des disciplines de la recherche scientifique. Celles-ci doivent se mobiliser pour participer à l'effort commun de sobriété et, au-delà, intégrer les considérations éthiques à leurs pratiques. Cet avis soulève la question récurrente de la responsabilité des scientifiques et du rôle de la science dans la société. Il impose une réflexion pour une recherche responsable qui ne peut se concevoir comme neutre mais comme un acteur politique.

Dès lors que la prise en considération des impacts environnementaux devient une dimension éthique de la recherche, un réel investissement des organismes de recherche est demandé, pour généraliser celle-ci à toutes les disciplines. Cette généralisation ne pourra se faire sans la mise en place d'un cadre institutionnel.

## 6. Incitation vs. obligation : comment les impacts environnementaux des pratiques doivent-ils entrer dans les critères d'évaluation ?

L'intégration de la réduction des impacts environnementaux dans les évaluations est certainement un levier très efficace pour accroître l'implication des acteurs dans cette démarche. Ce, même si nous savons qu'aujourd'hui, l'évaluation est omniprésente : évaluation des personnels, des laboratoires, des projets et organismes.

Le changement de nos pratiques de recherche passe par une modification de nos comportements individuels. En conséquence la prise en compte des questions environnementales doit être intégrée et valorisée dans les évaluations individuelles. Nous soutenons la réflexion en cours au sein du Comité national de la recherche scientifique pour établir des règles d'évaluation adaptées à la transition écologique et sociale et encourageons les autres instances d'évaluation des EPST à faire de même. Toutefois l'échelon individuel ne peut être le seul niveau d'action. Nous sommes attachés à une démarche collective, issue d'une réflexion à l'échelle des laboratoires, des conseils scientifiques et des organismes. Nous pensons que faire porter la seule charge sur les individus n'est pas suffisant. En effet, cette démarche procède de l'idée que chacun ou chacune soit pleinement libre de ses choix. Or, cela dépend largement de la place de chacun ou chacune dans l'organisation et dans la société

ainsi que des dispositions choisies par les échelons supérieurs de l'organisation (laboratoires, établissements).

Nous pensons que notre responsabilité collective nous oblige à évaluer nos impacts et à mettre en œuvre des moyens pour les atténuer au maximum. Nous appelons à introduire la réduction des impacts potentiels des projets dans les critères d'attribution des appels d'offres.

Aujourd'hui, seuls les établissements sont évalués sur leur [engagement dans la transition écologique](#) par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Il leur est demandé une évaluation de la politique mise en œuvre par l'établissement d'un schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale (DD&RS) comprenant un plan d'action et des indicateurs de suivi régulier. Plus spécifiquement, les établissements doivent montrer leur implication via un bilan d'émission des GES, de la formation, des actions de recherche et leur investissement via leur politique immobilière.

Il est regrettable qu'une politique de réduction de GES ne soit pas demandée à chaque unité de recherche. Cela permettrait d'accélérer la généralisation d'une politique de réduction sur l'ensemble des unités et des personnes et ne plus compter que sur les bonnes volontés individuelles et les seules unités volontaires. Certaines expériences ont déjà été mises en œuvre localement dans des laboratoires ou des équipes de recherche. Une généralisation demande un réel engagement de la part des organismes dans le soutien aux unités pour partager la connaissance, les expériences et les savoir-faire. Introduire la reconnaissance de l'engagement des personnels qui s'impliquent dans la transition. Cet accompagnement pour toutes les unités est la garantie de la réussite de la transition et de l'adhésion de toutes et tous. Son acceptabilité dépend d'un important travail de sensibilisation et d'échange de la part des personnels et des directions à l'origine de ces initiatives. Les travaux précurseurs élaborés dans Labos1point5 montrent la pertinence de politiques autogérées conduites dans le dialogue, adaptées aux conditions propres du laboratoire – permettant adaptabilité aux situations spécifiques et aux marges de manœuvre – et soumises à la démocratie interne.

## 7. Les collectifs de scientifiques et le syndicat

Notre syndicat, à travers sa revue, *La Vie de la Recherche Scientifique (VRS)*, notamment, a toujours fait preuve d'une sensibilité aux questions environnementales. Notre position d'acteur social et notre mission justifient pleinement notre présence dans ces débats. Le syndicat et ses syndiqués ont toute légitimité pour participer aux collectifs de chercheurs et de chercheuses afin que les questions du travail, des inégalités et du pouvoir d'achat soient intégrées dans leurs réflexions sur les politiques de lutte contre les crises environnementales. Aujourd'hui, les politiques de réduction de GES définies au sein des laboratoires montrent souvent un souci de justice sociale et climatique mais la généralisation à l'ensemble des secteurs de la recherche nous expose au risque de voir apparaître des solutions inégalitaires et/ou anti-sociales.

Participer à ces collectifs est l'occasion de se joindre à l'émergence d'une recherche engagée et citoyenne souvent portée par de jeunes collègues dont un des objectifs est la remise en cause du productivisme scientifique et de ses dérives. C'est l'occasion pour nous d'agir contre la soumission du système actuel à la course à l'innovation et aux intérêts privés. Il s'agit de combattre l'idée que des solutions uniquement technologiques permettraient de résoudre les crises environnementales et nous exonérerait d'une réflexion approfondie sur le sens de notre travail et sur la connaissance scientifique comme outil d'émancipation ou d'asservissement.

## 8. La science et le secteur privé : le risque du greenwashing et des opérations d'influence

Comme le rappelle le comité d'éthique du CNRS (COMETS) dans son avis « [Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique](#) », notre communauté a la responsabilité de s'interroger sur la finalité de ses recherches.

Si certains collègues ont pu bifurquer en changeant de thématique de recherche, comme le souligne le Comité d'éthique en commun (INRAE-Cirad-Ifremer-IRD) dans [son avis n°15](#), ce n'est pas donné à tout le monde. En effet, d'une part la plupart des personnels ne sont pas maîtres des rapprochements institutionnels de leur organismes et d'autre part sont attachés à leur thématique de recherche. Le financement public de la recherche par appel à projets contraint les thématiques politiquement et les partenariats avec le privé les enferment dans les objectifs de l'entreprise. Enfin, nombre de collègues subissent la tension qui peut exister entre les impacts environnementaux de leur champ disciplinaire et leurs aspirations à une recherche respectueuse des enjeux environnementaux. Il ne s'agit pas ici de blâmer ou de culpabiliser tous les personnels concernés par des partenariats éthiquement questionnables mais nous devons rappeler que les institutions et les personnels promoteurs de telles collaborations portent une responsabilité.

Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans la recherche ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les partenariats avec les compagnies du secteur privé.

L'extraction des énergies fossiles ou l'agroindustrie sont des secteurs majeurs des crises environnementales. Les industries technologiques de surveillances sont des secteurs majeurs de perte de droits individuels. Or les entreprises concernées orientent leur communication pour apparaître comme vertueuses du point de vue environnemental (stockage de CO2 vs forage de pétrole) ou sociétal (chiens robots pour extraire des promeneurs de feux de forêts vs drones tueurs). Celles-ci utilisent le partenariat avec les acteurs de la recherche scientifique comme élément de communication et comme caution, comme l'illustre l'exemple emblématique décrit (en boîte jointe) mais également elles utilisent les données liées à leurs collaborations pour créer des campagnes de communication anti-science (<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378021001655>).

Il devient urgent de créer un cadre et des garde-fous pour réguler les partenariats avec le secteur privé assurant la plus grande transparence et interdisant leur ingérence dans la

recherche publique et l'enseignement. À cet égard, [l'avis n°15 du comité d'éthique en commun](#) propose des pistes concrètes qui pourrait servir de base à une réflexion du SNCS-FSU.

*TotalEnergies est un exemple emblématique, c'est le premier partenaire industriel du CNRS (principal grand compte partenaire sur la période 2019-2022 pour un montant de 26491 k€) avec qui il partage une quinzaine de laboratoires communs. En tant que scientifiques, nous pouvons légitimement nous interroger sur la pertinence d'un tel partenariat et du risque pour la recherche publique d'être instrumentalisée dans des opérations qui s'apparentent à du greenwashing. Les débats de la [Commission sénatoriale d'enquête sur les obligations de TotalEnergies](#) montrent comment cette compagnie communique sur ses investissements « verts », dont ceux en matière de recherche, alors qu'elle investit massivement dans les énergies fossiles, en contradiction avec l'accord de Paris et à rebours des recommandations du GIEC (selon l'Agence internationale de l'Energie, [plus aucun nouveau projet fossile ne devrait être initié pour atteindre le zéro émission nette à l'horizon 2050](#)). A l'image de ses nouveaux projets [Eacop et Tilenga](#), ces nouveaux investissements ont des impacts immédiats considérables, sociaux et environnementaux.*

*Le secteur se défend en invoquant qu'il répond à la demande de produits fossiles et donc à un besoin ([Audition du PDG de TotalEnergies](#)). Cette position est, en elle-même, un aveu que les impacts environnementaux pèsent peu sur la stratégie des majors des énergies fossiles : répondre à une demande toujours trop importante retarde d'autant la transition énergétique nécessaire à la réduction des émissions de GES.*

*Une [récente enquête du quotidien Le Monde](#) a montré combien TotalEnergies utilise sa puissance financière pour investir dans les laboratoires, les universités et les grandes écoles. Ainsi, TotalEnergies renforce sa présence dans les universités et les laboratoires de recherche à travers divers moyens de lobbying et de partenariat : partenariats scientifique, financement de diplôme et de thèses. Le moyen le plus emblématique, révélé par Le Monde, est l'association Total Professeurs Associés (TPA) qui mobilise des retraités et employés de TotalEnergies pour donner des cours bénévoles dans les établissements d'enseignement supérieur. Chaque année, ces "profs Total" interviennent auprès de 10 000 étudiants dans 610 institutions à travers le monde, principalement dans les écoles d'ingénieurs en France, leur donnant le pouvoir d'intervenir dans la formation des futurs cadres.*

*Forte de leur puissance financière TotalEnergies possède un pouvoir direct sur un ensemble de laboratoires et d'établissements d'enseignement lui permettant de peser sur les thématiques de recherche mais aussi d'influencer les étudiants en transmettant leur vision des questions environnementales. L'entrisme de TotalEnergies suscite une grande inquiétude de l'influence de l'entreprise dans le milieu académique, notamment en raison des risques de dépendance financière à l'heure où l'État se désengage de l'Enseignement Supérieur et pousse les établissements à se tourner vers des partenariats privés.*



## 9. Soutien aux scientifiques engagés-es dans les luttes citoyennes pour l'environnement

Face au peu de décisions voire à l'inaction des décideurs politiques et économiques, de plus en plus de scientifiques s'engagent de façon plus active : prises de parole dans les médias et sur les réseaux sociaux, soutiens à des actions en justice, désobéissance civile, participations à des manifestations, soutiens aux actions de groupes écologistes ... Ces collègues s'organisent, comme dans différents mouvements ou collectifs à l'image de « Scientifiques en rébellion » et dénoncent les politiques néo-libérales responsables des changements globaux. Or le discours politique dominant tend à criminaliser ces actions citoyennes en les qualifiant d'« Eco-terrorisme » ce qui peut exposer nos collègues à des sanctions disciplinaires, voire les conduire devant les tribunaux.

Le SNCS a déjà soutenu des actions pour le climat et agit sur ces questions dans les instances scientifiques des organismes de recherche. Le SNCS doit (1) continuer à intervenir sur ces questions et soutenir ces scientifiques engagés-es, et (2) lutter pour imposer de vraies politiques de transitions énergétiques, écologiques, socialement juste. C'est une urgence pour l'avenir des sociétés humaines et du vivant dans son ensemble sur la planète Terre.

## 10. Les mesures doivent prendre en compte leurs impacts sur les personnels

Bien sûr, nous adhérons à l'idée d'une transition juste. Dans la recherche comme pour le reste de la société, il est nécessaire de garantir la justice sociale et la justice climatique. La modification des pratiques de la recherche ne peut se faire au détriment de certaines catégories de personnels. Les laboratoires et les organismes doivent veiller à l'égalité professionnelle et à ne pas décider de mesures favorisant des disparités (statuts, revenus, parité, diversité).

Dans la mesure où les politiques de réduction d'émissions de GES construites dans les laboratoires et les services se généraliseraient à l'avenir, nous appelons à l'établissement d'une charte permettant aux unités d'élaborer leur stratégie en gardant en mémoire certains principes vis-à-vis de leurs personnels, de manière à éviter les mesures qui entraîneraient une régression sociale.

Ainsi, les agents n'étant pas complètement libres du choix de leur mode de transport et/ou de la localisation de leur domicile, les réponses visant à la réduction de la mobilité, notamment les trajets domicile/travail, ne peuvent être contraignantes mais doivent être plutôt incitatives. A ce propos, nous tenons à rappeler que si le télétravail peut être considéré comme

une contribution à réduire les émissions de GES domicile/travail, il ne peut être imposé et reste au libre choix des agents.

On doit intégrer la question de la justice climatique aux efforts demandés aux personnels en prenant en compte la production de ces mêmes personnels sans que soient introduites de nouvelles inégalités. Aussi, les stratégies de réduction devraient considérer la dimension de carrière en favorisant notamment les plus jeunes.

## 11. L'emploi scientifique comme acteur d'un modèle socio-économique circulaire

Le modèle consumériste n'est pas compatible avec la transition écologique. Ça semble une évidence. Pour en sortir, outre la frugalité, l'économie circulaire propose une solution. L'économie circulaire, qui consiste à produire durablement en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets, est un autre modèle, plus respectueux de l'environnement. Il s'agit de moins acheter, privilégier l'éco-conception, entretenir, réparer... mais également réduire l'usage unique dans la mesure du possible. C'est aussi un modèle social qui revalorise la main-d'œuvre (réparation des objets, collecte, remise en circulation). C'est donc une réappropriation de la valeur du travail associée à un savoir-faire que nous devons défendre en tant que syndicat puisqu'elle implique une réelle volonté politique de développer l'emploi avec un retour dans les laboratoires de personnels techniques et d'ingénierie qualifiés.

## 12. Ce que le syndicat demande

Le syndicat appelle les Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) à :

- Soutenir et élargir les démarches autogérées de type Labo1point5 à tous les EPST et à toutes leurs unités de recherche ;
- Élaborer des règles d'évaluation propre à la transition écologique ;
- Intégrer les justices climatiques et sociales comme des dimensions fondamentales des politiques de réduction des impacts environnementaux des pratiques de la recherche ;
- Élargir les débats sur les impacts environnementaux de la recherche et les modes d'action concernant les appels d'offres, les grands équipements et les liens avec les entreprises polluantes ;
- Sortir d'une action principalement centrée sur le climat en élargissant la réflexion sur la crise de la biodiversité et en accroissant la réflexion sur les pratiques de recherche et l'éthique environnementale ;
- Choisir une stratégie alliant réduction des impacts et maintien d'une production de connaissances de qualité ;

- Réfléchir à la réallocation des éventuelles marges financières dans les unités au profit de l'emploi scientifique, par exemple.
- Elaborer des stratégies collectives de gestion du « budget GES », comme pour les fonds propres autant à l'échelle des organismes que des unités.

### **Contribution de la section scientifique Informatique, Systèmes, Mathématiques**

La communauté des thématiques Informatique, Systèmes et Mathématiques est consciente que les travaux scientifiques réalisés depuis l'émergence d'outils numériques de plus en plus efficaces et puissants ont des conséquences très significatives sur le monde social et l'écologie.

La croissance de la consommation énergétique des appareils comme l'extraction de minerais pour leur conception, n'est ni soutenable ni durable. Même si des solutions scientifiques et technologiques compensent en partie l'accroissement lié à l'explosion des usages, il est de notre devoir d'appeler à prendre conscience qu'il est aussi nécessaire de prévoir une plus grande sobriété dans l'utilisation de ces outils. La consommation partout et tout le temps de ressources numériques très coûteuses (en matériel et énergie) comme les flux vidéo ou les services issus de l'apprentissage automatique doit être interrogée, pour ses impacts écologiques tout autant que pour ses impacts sociaux.

Notre communauté considère que les avancées méthodologiques qu'elle porte contribue grandement à mieux comprendre et mieux appréhender le monde et la société. Les retombées des méthodes de modélisation, de traitement de masses de données, de pilotage de systèmes complexes permettent des progrès scientifiques, économiques et sociaux. Ces progrès sont aussi sources de bouleversements sur le travail, l'emploi, l'accessibilité de toutes et tous aux services, la capacité à distinguer le réel et le vrai de l'imaginaire et du faux...

Nous appelons nos collègues à maintenir leur vigilance quant aux retombées possibles de leurs travaux et à communiquer avec transparence sur la vérité des capacités et des défauts des outils existants et futurs.

## Liens utiles :

Le donut de Raworth : <https://bonpote.com/leconomie-du-donut-definition-et-analyse-critique/>

La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : <https://www.ipbes.net/fr>,

Les résultats scientifiques de l'atelier coparrainé par l'IPBES et le GIEC sur la biodiversité et le changement climatique : [https://zenodo.org/records/5101125/files/2021%20IPCC-IPBES\\_scientific%20outcome\\_V10\\_SINGLE.pdf?download=1](https://zenodo.org/records/5101125/files/2021%20IPCC-IPBES_scientific%20outcome_V10_SINGLE.pdf?download=1)

Le plan de transition bas carbone du CNRS : <https://www.cnrs.fr/fr/actualite/transition-bas-carbone-un-plan-ambitieux-pour-le-cnrs>

A survey on French research personnel and climate change:  
<https://journals.plos.org/climate/article?id=10.1371/journal.pclm.0000070>

Le documents environnement de la prospective de CNRS Physique :  
[https://www.inp.cnrs.fr/sites/institut\\_inp/files/download-file/Int%C3%A9grer\\_les\\_enjeux\\_environmentaux.pdf](https://www.inp.cnrs.fr/sites/institut_inp/files/download-file/Int%C3%A9grer_les_enjeux_environmentaux.pdf)

Le site du GDR Labos1point5 : <https://labos1point5.org/>

Avis du COMETS « Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique » du 12 Déc, 2022 :



<https://comite-ethique.cnrs.fr/avis-du-comets-integrer-les-enjeux-environnementaux-a-la-conduite-de-la-recherche-une-responsabilite-ethique/>

Référentiel établissement de l'HCERES : [https://www.hceres.fr/sites/default/files/DAE\\_vague-E/etablissement/referentiel\\_etablissement.pdf](https://www.hceres.fr/sites/default/files/DAE_vague-E/etablissement/referentiel_etablissement.pdf)

Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/plan-climat-biodiversit-et-transition-cologique-de-l-enseignement-sup-rieur-et-de-la-recherche-2022-28244.pdf>



 [syndicat@sncs.fr](mailto:syndicat@sncs.fr)  
 [www.sncs.fr](http://www.sncs.fr)  
 01 49 60 40 34  
 27 rue Paul Bert - 94200 Ivry sur Seine

 @sncs\_fsu  
 Sncs Fsu

